

# Compte-rendu de la réunion

## Caisse des Ecoles du 01/07/2025

<u>Etaient présents :</u> Marcel JACQUIN, Président Jean-Louis GREAU, Vice-président Mara PHILIP, Représentante du Conseil Municipal Sandie TENAND, Directrice de l'école Lucienne MARTIN, Représentante de la Préfecture Audrey RODET-FRACHET, Représentante des parents d'élèves Marlyn SNYDER, Représentante des parents d'élèves Etienne MANDIER, Représentant des parents d'élèves Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles	<u>Absentes excusées :</u> Wendy MAINOLI, Représentante des enseignantes
--	---

- Tarif cantine scolaire 2025 :  
→Voté à l'unanimité

### RETOUR DES QUESTIONNAIRES PARENTS :

#### *- Une prise en charge financière du coût de la cantine par la mairie est-elle possible ?*

Le prix du repas facturé aux parents est le prix facturé par le traiteur à La Caisse des Ecoles. En effet, la Caisse des Ecoles et la Mairie prennent en charge tous les frais liés au fonctionnement de la cantine (le personnel, le chauffage, l'électricité etc.)

Si une famille rencontre des difficultés, elle peut se rapprocher du CCAS de la commune.

#### *- Serait-il possible de bien rappeler aux enfants de goûter à tous avant de dire non ?*

On les invite toujours à goûter ce qu'ils ont dans l'assiette, on essaie d'insister un peu mais on n'oblige jamais un enfant à manger. Et suivant les circonstances :

On fait toujours remonter aux parents si c'est récurrent que l'enfant ne mange pas ou peu à la cantine.

L'enseignante est prévenue quand exceptionnellement l'enfant n'a pas mangé le jour J, souvent pour cause de maladie → on voit s'il est nécessaire de prévenir le parent pour que l'enfant puisse rentrer chez lui.

#### *- Combien de surveillants pendant la récréation ?*

Voir le compte rendu précédent, le fonctionnement de la cantine est très détaillé.

### REQUÊTES de Mme TENAND :

#### *- La Mairie pourra-t-elle acquérir des ventilateurs pour l'école ?*

Demande acceptée par M. JACQUIN.

#### *- Suite au décret qui vient encadrer l'interdiction de fumer dans le périmètre autour de l'accès principal des établissements d'enseignement et des lieux destinés à l'accueil, la formation et l'hébergement de mineurs, pourrait-on avoir des affiches à coller autour de l'Ecole.*

Demande validée par M. JACQUIN.

Rappel du site de la Caisse des Ecoles : pour consulter toutes les informations, les documents concernant l'école, le transport et la cantine : <https://caisseecolesstvulbas.fr>

Les cas personnels sont à traiter directement auprès du responsable (pour rappel, aucun agent ne doit être interpellé, encore moins pendant son temps libre).

Vous pouvez contacter Mme Agnès ALIAS : [caisseecoles@mairiestvulbas.fr](mailto:caisseecoles@mairiestvulbas.fr) ou par téléphone au 04 74 61 56 28.

Les parents d'élèves rattachés à la Caisse des Ecoles sont à votre disposition :

Les parents d'élèves : **M. Etienne MANDIER** : [etiennemandier@orange.fr](mailto:etiennemandier@orange.fr)  
**Mme Audrey RODET-FRACHET** : [audrey.dumontet@gmail.com](mailto:audrey.dumontet@gmail.com)  
**Mme Marlyn SNYDER** : [snyder.marlyn@outlook.com](mailto:snyder.marlyn@outlook.com)

Le Président



M. Marcel JACQUIN

Le présent compte rendu sera publié sur le site de la caisse des écoles.